



Répondre aux besoins présents tout en anticipant ceux du futur

Les autorités de la Ville de Bruxelles ont inauguré ce midi un complexe multidisciplinaire d'envergure dans le quartier Nord de la ville. Il comprend l'école fondamentale de l'Héliport qui offre à présent 490 places, un nouveau lieu de co-accueil de la petite enfance pouvant accueillir 10 enfants, deux consultations nourrissons (Nl et Fr) et 51 nouvelles unités de logement

Bruxelles, mercredi 9 septembre 2015

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Bruxelles -en la personne de son Bourgmestre **Yvan Mayeur (PS)**, de son Echevine de l'Instruction publique et de la Petite enfance **Faouzia Hariche (PS)**, et de son Echevin du Logement **Mohamed Ouriaghli (PS)**- ont eu le plaisir d'inaugurer officiellement le site de l'Héliport qui met à disposition des habitants du quartier de nouvelles infrastructures publiques : école, espace petite enfance et logements. Ce projet démontre une fois de plus l'approche volontariste affichée par le Collège pour rencontrer efficacement les attentes de la population bruxelloise.

- **L'école fondamentale de l'Héliport : une école vivante, au cœur de son quartier**

Ces dix dernières années, la population scolaire de la Ville a grimpé de 10%. Une évolution démographique qui continuera son cours dans les années à venir. D'ici 2018, ce sont près de 5.700 nouveaux écoliers qui prendront place sur les bancs. Pour relever ce défi, le Collège fait de l'enseignement l'une de ses priorités majeures. Sous l'égide de son Echevine de l'Instruction publique, Faouzia Hariche, un ambitieux plan d'investissement, de plus de 100 millions d'euros, a été mis sur pied. D'ici 2020, ce Plan Ecoles stimulera la création de 4.800 places supplémentaires. A travers ce projet, ce sont donc de nouvelles places qui sont créées et une école qui se voit entièrement rénovée. En effet, à côté des investissements colossaux fait pour créer de nouvelles places, la Ville veille bien entendu aussi à entretenir et à rénover ses bâtiments scolaires existants.

En parallèle, la Ville s'est fixé un triple objectif : augmenter la capacité d'accueil des écoles, répondre à la pénurie d'enseignants via le recrutement de personnel de qualité et adapter les méthodes pédagogiques pour rester en phase avec les exigences de notre société. Faouzia Hariche commente sa ligne de conduite : « *un enseignement de qualité nécessite des infrastructures adaptées et accueillantes pour permettre aux élèves d'apprendre dans des conditions respectueuses et optimales* ».

Ici, 68 nouvelles places voient le jour, ce qui porte la capacité totale de l'école de Héliport à 490 élèves disséminés dans douze classes primaires, huit classes maternelles et une classe d'accueil dédiée aux plus petits, c'est-à-dire à partir de deux ans et demi. Une salle de psychomotricité est consacrée à cette dernière. A cela s'ajoutent une salle de gymnastique, une bibliothèque, deux réfectoires et divers espaces communs.

Une pédagogie plus active sera encouragée. L'aménagement de la cour de récréation et l'aménagement d'un potager symbolisent cet esprit collaboratif et citoyen. Une école qui se veut aussi davantage ouverte à son quartier : une partie de l'espace occupé par l'école sera accessible aux habitants du quartier. La salle de sport, les deux réfectoires et la cour de récréation pourront être utilisés le soir et le week-end par des associations locales. Par ailleurs, des collaborations linguistiques avec l'école fondamentale néerlandophone Klavertje Vier voisine seront développées.

- **L'espace petite enfance : lieu de co-accueil « Le p'tit Nicolay » & Consultations nourrissons**

Cet espace de 300m², réparti sur deux étages, permettra l'accueil d'une double consultations nourrissons (FR & NL) au rez-de chaussée et un lieu de co-accueil au 1er étage. Ce qui représente une réelle plus-value pour le quartier Nord qui ne disposait encore d'aucune structure du genre.

Le lieu de co-accueil pourra accueillir dix enfants (0-3 ans) qui bénéficieront d'un encadrement professionnel et adapté à leurs besoins. La création de places d'accueil publiques pour la petite enfance est une priorité pour la Ville. Face au défi de la croissance démographique, elle entend s'adapter et répondre aux besoins des enfants et des parents. Ce projet s'implémente dans un plan d'investissements global qui prévoit l'ouverture de 550 places à l'horizon 2018 dont 126 ont déjà été créées.

- **Le partenaire logement des Bruxellois**

Le Plan 1000 Logements brillamment consolidé, la majorité attaque son nouveau Plan sous l'égide de son Echevin du Logement Mohamed Ouriaghli. La pertinence de l'approche volontariste affichée par le Collège se voit confortée par le taux d'occupation élevé des logements de l'ordre de 95%, le solde étant occasionné par la rotation locative. L'intensité de la production de nouvelles unités ne faiblira pas dans les années à venir. Ce qui permet, en partie, d'atténuer la pénurie de logements de qualité et à un loyer encadré en Région bruxelloise. Mohamed Ouriaghli nous confie : *« dans une période où le repli communautaire reste une réalité et que les discriminations demeurent tangibles, il incombe aux autorités publiques de garantir un égal accès au logement. Seules des considérations de revenus et de taille de ménage peuvent entrer en ligne de compte. Je me réjouis par conséquent de voir les logements de la Ville satisfaire à cet impératif et de la sorte améliorer sensiblement le quotidien de nombreux ménages bruxellois ».*

Les logements présentent une grande diversité. La répartition est la suivante :

- 3 studios
- 4 appartements d'1 chambre
- 30 appartements de 2 chambres
- 11 appartements de 3 chambres
- 3 appartements de 4 chambres (parmi ceux-ci deux sont aménagés pour être habités par des personnes à mobilité réduite)

Ces 51 nouvelles unités ouvrent le compteur du nouveau Plan Logement de la Ville. Quinze d'entre elles sont d'ores et déjà attribuées. Les autres peuvent encore l'être via l'agence locative de la Régie foncière : www.bruxelles.be/4807

- **Construction durable et passive**

L'opération immobilière, qui s'étend sur une superficie de 13.369m², a mobilisé un budget dépassant les 16 millions. Couronné de distinctions primant l'approche durable de l'architecture (Batex et Pass-Reg.eu), le projet a fait émerger des structures toutes passives, en ce compris le bâtiment de l'école existante qui a été rénové. Différents éléments remarquables sont à mettre en exergue :

- Une partie des toitures est végétalisée (environ 900 m²), auxquels se greffent 945 m² de jardin en pleine terre pour favoriser une bonne infiltration des eaux de pluie
- L'économie d'énergie est optimisée avec un système de distribution thermique dûment élaboré, alimenté par 200 m² de panneaux thermiques
- Trois citernes de récupération d'eau de pluie (pour un total de 160.000 litres) sont prévues
- Châssis porte fenêtre triple vitrage

L'investissement dans ce projet se subdivise de la sorte :

- Partie école-conciergerie : 6.328.714,55€ HTVA
- Partie logements 50 appartements : 9.163.195,43€ HTVA
- Partie ONE : 799.663,03€ HTVA

Cabinet de l'Echevin Ouriaghli Alexandre Van der Linden 02/2794135 – 0485/190692 alexandre.vanderlinden@brucity.be	Cabinet de l'Echevine Hariche Nicolas Manzone 02/279.49.12 – 0474/675206
--	--